



COMMUNIQUE DE PRESSE

20 juin 2013

Encore un loup tué pour rien par l'Etat français

Une louve a été tuée le 18/06/2013 sur la commune de Duranus (06), au cours d'une opération de « tir de prélèvement » ordonnée par le préfet des Alpes-Maritimes.

Contact presse :

• Pierre Rigaux - SFPEM
Société Française pour l'Etude
et la Protection des Mammifères
06 84 49 58 10
sfepm@wanadoo.fr

• Pierre Athanaze - ASPAS
Association pour la Protection
des Animaux Sauvages
06 08 18 54 55
animaux@aspas-nature.org

• Pierre Peyret - FERUS
Association pour la
conservation du loup, de l'ours
et du lynx en France
06 08 00 76 30
ferus1@wanadoo.fr

• Gilles Viricel - LPO PACA
04 94 12 79 52
paca@lpo.fr

Selon la préfecture dans son arrêté du 31 mai, le tir a été ordonné « pour la protection des troupeaux domestiques », considérant que « les attaques subies par les troupeaux situés [...] sur les communes de Duranus, Lantosque et Lucéram persistent [...] malgré la mise en place des mesures de protection de troupeaux et d'effarouchement du loup ».

L'ASPAS, FERUS, la LPO PACA et la SFPEM dénoncent une nouvelle fois le scandale et l'aberration des « tirs de prélèvement ». Ces tirs consistent à tuer un loup possiblement très loin du bétail, sans rapport avec la prédation. Tuer un loup ne sert absolument à rien et n'empêchera pas les troupeaux de subir de nouvelles prédatons.

Dans les Alpes-Maritimes, beaucoup de troupeaux sortent toute l'année dans des terrains escarpés et broussailleux. Ce département concentre près de la moitié des prédatons sur le bétail alors qu'il ne compte qu'une toute petite minorité des ovins présents dans l'aire de répartition du loup en France. Ce mode de pastoralisme avec des très grands troupeaux souvent mal gardés est-il vraiment adapté ?

Les éleveurs d'ovins à viande sont victimes d'une situation économique de la filière déplorable depuis de nombreuses années. La viande de mouton se vend mal, à perte, et les exploitations de montagne ne survivent que grâce aux subventions publiques qui représentent l'essentiel de leur revenu. Ce choix de société est-il le bon : faut-il s'acharner à faire pâturer des moutons dans les secteurs les plus difficiles tout en refusant toute cohabitation avec la biodiversité dont le loup ?

Pour des pouvoirs publics qui semblent impuissants à résoudre les difficultés économiques de cette filière et le mal-être de certains éleveurs, le loup constitue un bouc-émissaire tout trouvé ! Le « plan loup » mis en place par l'Etat prévoit que pourront être tués 24 loups pour la période 2012-2013... soit 10% de la population de loup estimée en France, alors que cette espèce est censée être protégée par la loi !

Nos associations demandent à l'Etat de mettre fin à ce gâchis absurde et de respecter ses engagements européens de protection du loup (convention de Berne, directive Habitat Faune Flore). Le loup a besoin d'être protégé. La destruction de ces loups ne résoudra aucun des problèmes rencontrés par les éleveurs. Nous demandons aux préfets de ne pas autoriser de tirs de prélèvements de loup.



Brochure 16 p « *Loup : pour en finir avec les contre-vérités sur le pastoralisme et sur la chasse* » téléchargeable sur <http://www.sfepm.org/>